# L'Atelle de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 25 JUILLET 1886.


## MARIQUITA,

NOUVELLE PAR NIMILA
(Mme Hélène Allain, de la Nouvelle-Orléans).

A coup sûr je ne suis point de ceux qui, convoitant ce qu'ils n'ont pas, pestant sans cesse leurs litanies de plaintes contre ce qui est ; grincheux incurables dont l'espèce est prolifique, éternelle, ils appellent la venue de toute chose qui n'est pas ; et cela, précisément, uniquement parce qu'elle n'est pas, ou n'est plus. Dieu me garde de faire cause commune avec ceux qui, s'attardant obstinément dans le passé, ne peuvent reprendre pied dans le présent ; semblent tenir rancune au temps de ne s'être point arrêté pour eux, et vous écournent sans cesse des fades redites de leurs méchante humeur. Leurs doléances sont comme les Complaintes d'antan ; elles n'ont pas de fin, seulement elles sont moins égayantes que celles-ci. Le passé est mort, vive le présent ! c'est, ce sera toujours le cri du progrès.

Néanmoins s'il ne faut point enrayer, s'il est aussi inutile qu'insensé de se redresser contre la marche, contre la transformation des choses et des êtres, il serait non moins injuste, non moins funeste, de ne point faire au passé sa part, de l'oublier ou de le méconnaître.

Eh bien quand je me reporte au passé qu'ont connu ici ceux de ma génération, quand je me rappelle les faits et les personnalités qui n'y frappèrent, je ne puis me défendre d'y arrêter ma pensée émue, je ne puis m'empêcher de lui envoyer un regret.

Il faut bien l'avouer, à l'époque que je fais revivre un moment en imagination, la Nouvelle-Orléans avait, sous certains rapports, une physionomie qu'elle n'a certainement plus. Physionomie à part, qui la distinguait de toutes les autres villes de l'Union. Je ne parlerai point de la façon de vivre qui était élégante, large, et sans qu'on ressentit le besoin de faire prétentieusement publier dans un journal la montant de la carte à payer ; je veux dire simplement qu'alors les types abondaient en notre ville ; types curieux, d'une étude attachante, ayant leur noblesse ou leur singularité. Femmes et hommes, ils formeraient une liste assez étendue, si je me mettais en tête de vous les citer ; population blanche, population de couleur, petites industries spéciales, presque complètement disparues, il y avait là des notes caractéristiques n'existant nulle autre part.

L'éducation était, à tout le moins, aussi répandue qu'aujourd'hui, et cependant la sociabilité existait presque jusqu'à l'excès. Dans certains quartiers ou voisinait avec une aisance telle, on entrait les uns chez les autres avec un sans façons si complet, qu'un étranger aurait cru se trouver au sein d'une même famille. On vivait portes ou fenêtres ouvertes, pour ainsi dire ; la confiance était grande, illimitée chez beaucoup ; et pourtant on en commettait rarement des abus.

Je n'ai jamais rien lu qui donnât même une idée d'ensemble du tableau de cette vie que j'ai vu, que j'ai regardé vivre ; aucune plume n'a su encore faire repasser sous les yeux ces scènes, ces physionomies, ces coutumes de jadis où le primitif se mêlait au raffiné. Nul n'a même effleuré le sujet de ces types que j'ai connus, fréquentés en bon nombre, dans les lettres, dans le journalisme, dans la magistrature, au barreau, au sein du clergé, dans la politique, dans le commerce, dans la police, dans les professions diverses, les petites industries, dans les salons, sur le pavés mes, parmi les Indiens, qui élisaient domicile sur les dalles de nos marchés.

Quelle mine à exploiter pour celui qui, bien maître du terrain, réunirait ses souvenirs, ferait la cueillette des souvenirs des autres, et reproduirait graphiquement, photographiquement ce monde charmant et piquant, presqu'entièrement disparu, et que, pour ma part, je n'oublierai jamais.

Ce retour que je fais ici vers antan, a pour cause la lecture d'une Nouvelle, d'une légende que publiait récemment à Paris, Mme Hélène Allain (née D'Aquin), de la Nouvelle Orléans. *Mariquita*, tel est le titre de ces jolies pages.

Pour ceux qui ont le triste privilège de la cinquantaine, ou d'un montant d'années à peu près aussi grave, ce nom de Mariquita a ici toute une signification. En l'évoquant on redonne la vie aux dernières années de ce passé dont je parlais tout à l'heure ; la Mariquita en question est l'un de ces types effacés qui méritent leur historiographe.

Et si profonde est encore pour moi la trace laissée par l'étrange vieille, que, seules, les neuf lettres qui composent son nom, font surgir, à mes yeux, comme un décor de théâtre s'élançant des dessous, la Nouvelle-Orléans de jadis.

Mariquita a la *calentura* ! Il me semble encore entendre ce cri jeté de partout dans les rues de notre ville : il me semble qu'il est répercuté dans notre époque par un mystérieux téléphone du passé.

Et voyez aussitôt comme la rue s'anime à ce quasi signal. Les passants s'arrêtent — je veux parler des femmes et des hommes — mais les bambins, eux, s'en garderaient bien ! Les voilà en plein mouvement, au contraire, ourdissant quelque nouvelle petite conspiration contre Mariquita qu'on a aguisée, contre Mariquita qui va passer.

Et maintenant postez-vous ici un moment, et regarder moi cette femme, ce débris vivant, qui s'avance en zigzaguant, tantôt sur le trottoir, tantôt sur la chaussée ; on la croirait ivre ; elle ne l'est point, à coup sûr. C'est la colère qui la pousse, qui l'emporte, qui la fait trébucher ; colère qui la fatigue, qui la mine, qui la tuera quelque jour peut-être, mais dont elle semble vivre aussi, et qui, venant à manquer à ses nerfs qui veulent être saxeux et toujours et toujours, lui ferait un vide dont elle pourrait mourir, qui sait ?

Il y a du vertige, de la danse de St.-Guy, des effets de piqûre de tarentule dans les allées et venues de cette petite femme alsurie, qui tantôt se précipite d'un pas accéléré, tantôt le ralentit, et puis s'arrête tout à coup, comme si un ressort avait été brusquement ramené en elle, l'avait immobilisée.

La taille est au-dessous de la moyenne, le corps est frêle, mais dans ses pieds nus, dans ses mains effilées qui n'en finissent plus d'être maigres, qui vont en cela jusqu'à la transparence, dans ces attaches fines, il y a comme une marque de race distinguée.

Ce corps effilangué, aux arêtes rudes, violentes, où les saillères abondent, vous paraîtrait d'abord être celui d'une malheureuse que haute l'inanition ; qui est en train d'achever la plus noire des misères ; en un mot, vous passeries volontiers que vous voici en face d'une famélique.

Point. Si Mariquita avait jamais souffert de la faim, c'est qu'elle l'aurait voulu ainsi. Suivez la dans son odyssée reprise tous les jours, vous verrez que sans jamais s'annoncer, elle enfile tel corridor qui lui plaît, se rend aux communs, s'installe dans la cuisine ou dans la cour, se fait servir, se rassasie, se gave, et s'en va, sans s'imaginer même que cette hospitalité vaille un remerciment. Table ouverte partout, et sans jamais rien demander ; c'est convenu.

Le boire et le manger lui sont dus, tel est le premier principe de son catéchisme des droits de l'homme ; elle est, elle doit être la pensionnaire de la ville.

Non, si elle est arrivée à ce point de déchaînement, c'est qu'il lui faut—pluie ou vent, froid ou soleil empêchent—il lui faut la course de tout le jour, course sans repos, rendue encore plus épouvantable, plus brisante, par les attaques renouvelées et souvent cruelles de la marmaille des rues.

Cet âge est sans pitié.

Des deux parts, c'est de la stratégie. Mariquita s'élançant d'un trottoir à l'autre, poursuivant les gamins qui fuient ; ceux-ci revenant à l'attaque et celle-là se mettant en position défensive, afin d'éviter leurs attaques, jusqu'à ce qu'armée de quelques projectiles ramassés sur la chaussée, elle soit tout à l'heure en mesure de prendre l'offensive. Et dans ces instants là, dans ces minutes de halte, elle se campe en pleine chaussée, et lance de ses débiles mains des pierres ou des morceaux de bois inoffensifs, qui retombent presqu'invariablement loin du but, tandis que la vieille, ainsi traquée, gesticule, hurle, jure, sacre, blasphème.

Pendant qu'elle est ainsi en action, regardez-là d'aussi près que vous pourrez, car, je vous en avertis, Mariquita n'aime pas qu'on la coudoie. Et, d'ailleurs, s'il y a quelque chose de fin dans ses extrémités, je ne vous réponds point qu'il en soit de même du parfum qu'elle dégage. Donc regardez-là à quelque distance, et laissez la flamme de son regard arriver toujours à vous.

Oui, c'est bien un feu qui s'échappe, qui pétille de ses yeux ; par instants on dirait deux braises roulant dans ces orbites, qui cherchent à embrasser d'un coup d'œil toute la meute de polissons, courant, jappant, aboyant autour d'elle. Du feu, mais un feu intelligent ; une peau sillonnée, ravagée, striée par des rides, allant en tous sens, si profondes, qu'on dirait des blessures, des cicatrices.

Le ton de cette peau que les os trouent tout à l'heure s'ils continuent de pointer ainsi en aiguilles, est d'un chamois foncé, maculé, pivelé ; cela adhère à l'cssature dans une inquiétante intimité. On dirait, à l'état vivant, la viande desséchée au soleil par les sauvages : du *taseo*, mais *taseo* dont la dissécation a été outrée.

Les lèvres sont minces, comme cousues l'une à l'autre, et quand elles se débrident, se cousent, fût-ce pour sourire, il y a là un rictus qui impressionne, qui fréquemment fait peur aux enfants ; et cela se comprend en vérité.

Cette tête plus forte que ne le comporte ce petit corps, est couronnée d'une chevelure gris de fer, luxuriante ; d'un touffu rare, très lourde malgré sa demi-longueur ; qui prête je ne sais quoi de sinistre, de fantastique à ce visage, quand un coup de brise vient soulever ces mèches pesantes, ou qu'une flèche de soleil les vient piquer.

Oui, sinistre, fantastique, ces mots n'ont rien d'exagéré. La vision m'est bien présente. Maintes fois j'ai rencontré la pauvre folle à la cuisine ; et là, presque dans l'âtre, faisant des fodilles dans les casseroles, les chaudières et les chaudrons, allant à chacun de ceux-ci et tournoyant autour d'eux, elle semblait comme l'une des sorcières de Macbeth, qui se serait détachée du trio et aurait quitté la lande sauvage pour le brasier d'une cuisine.

Et si ardent que fût ce brasier, j'ai souvent trouvé ma vieille Mariquita, accroupie devant la flamme, y brûlant presque ses mains sèches, et qui, tremblant la fièvre sous ses guenilles et son lambeau de châle, murmurait, durant des heures, en faisant claquer ce qui lui restait de dents :

*"Mariquita tiene la calentura".*

De là ce cri dont les enfants la harcelaient constamment par les rues : Mariquite a la *calentura* !

Cette apparition est bien restée à mon souvenir, et un peintre qui eut son heure de vogue à la Nouvelle-Orléans, M. Amans, en composa une toile dont l'effet était assez réussi. A qui donc est échu ce portrait, une relique aujourd'hui ? La vieille juive errante de nos rues était représentée-là dans une sorte de grenier, grelottant la fièvre, et regardant, de ce regard singulier qui paraissait aller loin, loin, et lançant quelquefois des éclairs dont se troublaient les enfants, je le répète.

C'est ce type parmi les types d'alors que Mme Hélène Allain a choisi pour la Nouvelle qu'elle a publiée dans le *Journal des Demoiselles*, de Paris.

L'auteur donne à Mariquita que j'ai bien connue, je le redis, une légende que je ne connaissais pas Mme Allain en fait une Séminole, et une Fleur-des-Bois quelconque qui, elle aussi, aurait eu son roman d'amour, dont la folie aurait été le dénouement.

Roman dont la jeune sauvagesse aurait voulu mourir autrefois, mais qui, tout en lui portant une blessure profonde, n'avait pu la tuer.

Cette démence sans trêve, ces courses échevelées à travers les rues de la Nouvelle-Orléans, en auraient été l'épilogue.

En écrivant sa Nouvelle, Mme Allain a-t-elle été l'écho du chef Seminole dont elle nous dit tenir son récit, ou bien a-t-elle fait de la fantaisie et s'est elle livrée à son imagination ?

Je l'ignore ; seulement je dois dire que les quelques bribes de conversation qu'il m'a été donné d'avoir avec Mariquita, ne m'ont jamais permis de déchiffrer un amour dans le passé de l'étrange vieille ; et en interrogeant mes souvenirs, en faisant poser devant moi ce personnage étrange, j'y retrouve plutôt le type de la mexicaine que de l'indienne.

Mais peu importe, il s'agit ici d'une œuvre littéraire et le champ est laissé libre à l'écrivain. Que si le récit du vieillard Seminole est authentique, mon appréciation a tort devant le fait, et Mme Allain a eu raison de redire le drame qui lui a été conté. Si, au contraire, elle a fait œuvre d'imagination, il faut l'en féliciter, car sa Mariquita est, à coup sûr, fort intéressante. *Se non è vero; è ben trovato.*

Dans les deux cas il faut donc féliciter l'auteur. Authentique ou fantaisiste, page créée ou page d'histoire, le récit court, mais d'une charmante couleur, est bien présenté, bien ménagé, bien conduit, émouvant. Si jamais Mme Hélène Allain met en volume les Nouvelles qu'elle écrit pour des publications périodiques parisiennes, qu'elle n'oublie point d'y donner place à sa *Mariquita*. Partout celle-ci plaira par sa simplicité et la sensibilité qui s'y montre à chaque ligne, par des scènes finement traitées ; mais ici surtout elle aura une saveur particulière pour tous ceux qui ont connu la pauvre démente. Ils sont nombreux encore.

L. Placide Canonge.

GRAND'MESSE.—Demain lundi, 26 juillet, à l'Eglise Ste-Anne, que dessert le Rév. Père Tumoine, sera célébrée la Ste-Anne, par l'exécution d'une Grand'Messe. L'œuvre choisie pour l'occasion est la Dozième Messe de Mozart, chantée par Mmes William Seawell, Cannon, Roussel, A. B. Lacoste, P. Lacoste, Chanchon ; MM. Yuillet, Borie, Cohen, A. B. Lacoste, Brewer, L. Doize.

On exécutera à cette solennité un *Sanctus*, de Gounod ; un *Regna terra*, de Curto, solo et chœur ; solo par Mme Wilhans. A l'Elévation, Mlle Annie Seawell chantera *La Prière*, de Gounod.

L'orgue sera tenu par Mme Thérèse Cannon-Buckley, organiste de Ste-Anne.

Nous nous ferons un plaisir de parler de cette exécution. La Messe commencera à 8 heures et demie.

FÊTE CHAMPÊTRE.—Le "Benevolent Association Young Sons of Louisiana" nous invite à son grand festival complimentaire annuel. Cette fête champêtre sera donnée aujourd'hui aux Fair Grounds. Il y aura, entr'autres, Concert-Promenade et Bal.

Nos remerciements à M. Joseph Contreras, chairman, pour la carte adressée à l'*Abeille*.

ORLEANS CLUB.—Les membres du Orleans Club donnent aujourd'hui même leur premier Grand Pique-Nique, au Jardin Boudre, à Milneburg.

Fête champêtre qui a été soigneusement préparée par le comité d'organisation ainsi composé : MM. P. A. Ducoing, ex-officio. Hon. S. Théard, chairman, H. E. Leclerc, président honoraire, Geo. J. Williams, W. J. Desgouttes, A. J. Desharest, Morris Centlivre. Prix du billet 25 cents.

## L'Ecole de l'Union Française.

Nous parlions récemment à nos lecteurs de l'Ecole Française, fondée par l'Union Française, sur le principe de gratuité, et qui fonctionne avec succès. Nous avons constaté ce fait que l'Union Française maintient cette institution à l'aide de ses seules ressources, et nous avons exprimé l'espoir que des souscriptions, émanant de la population française et de la population franco-louisianaise, seront obtenues quelque jour et lui permettront d'agrandir son cercle d'action, dont nous n'avons plus à démontrer le bienfait.

En attendant ce résultat qui serait l'un des excellents moyens de servir un objet qui a toujours préoccupé, qui préoccupe autant que jamais les esprits en Louisiane : la propagation de la langue française, disons que l'année scolaire va finir pour l'Ecole de l'Union Française. Tout établissement gratuit qu'elle est, elle veut que ses Elèves aient aussi les connaissances tant enviées par les enfants, c'est-à-dire les récompenses données au travail et au progrès.

Donc cette année, comme les précédentes, il y aura Distribution de Prix, et cette fête est fixée à samedi prochain 31 juillet.

En cette occasion, des amis de l'Association et de la langue française ont voulu contribuer au bonheur des Elèves, et, dans ce but, ils ont fait don à la Direction de livres qui seront distribués aux jeunes lauréats. Initiative fort honorable.

Les prix se composent de : *un premier d'honneur*, (médaille d'or) ; *un second prix d'honneur*, (médaille d'argent). Les autres récompenses seront représentées par des livres, parmi lesquels figurent plusieurs beaux volumes offerts par la Société par le *Club National*, le *Journal l'Indépendant*, (par son éditeur, M. Dermigny), et M. H. Billard.

Quant au programme, il est, en vérité, charmant.

Il aura pour ouverture *La Marseillaise*, chantée par tous les Elèves qui, nous l'espérons bien, n'auront jamais à "abreuver d'un sang impur leurs sillons" ; puis viendra une comédie en trois actes, jouée par les enfants, sous la direction de leur Professeur, M. W. E. Robert. Les rôles en seront tenus par les imberbes que voici : M. Doriocourt, P. Vandenborre, W. Ganuchean, H. Barbier, E. Loeb, E. Nores, E. Brunet, A. Doriocourt.

A la suite de la comédie, une chansonnette comique, dite par l'élève H. Barbier ; une fantaisie pour flute, sur des motifs des *Huguenots*, exécutée par l'élève E. Brunet, accompagné au piano par Mme Marguerite Cior, sous la direction de son Professeur, M. Cior. A cet intermède musical prendront part des élèves de Mme Prévost ; que l'on entendra, pour le piano, dans les morceaux suivants : *La Vuelte de Portici*, *Martha*, Mlle Figeno ; *Martha*, Mlle Bishoff ; pour le chant : *Rapiéri*, Mlle C. Schwartz ; *La leçon de grammaire* Mlle R. Schwartz.

La soirée se terminera par la Distribution des Prix que feront les Directeurs de l'Union Française.

Nous nous ferons un plaisir de parler de cette fête scolaire, qui aura lieu à la Salle de l'Union Française et commencera à 7 heures du soir.

MILNEBURG OPERA HOUSE.—Ce soir la représentation au Milneburg Opera House aura un intérêt extraordinaire. On y entendra pour la première fois MM. C. Renaud, ténor, et A. Rival, baryton dans des solos et des duos : *Le Chalet*, *La Muette de Portici*, *La Reine de Chypre*. Avec ces deux jolies voix on aura un programme varié de vaudevilles, chansonnettes, etc., etc.

MAISON L. GRUNEWALD.—Nos remerciments à M. Louis Gruewald pour les trois morceaux de piano qu'il nous adresse : *Chantilly*, valse de L. Waldteufel ; *Renani Racquet*, de P. A. Frigerio ; *Le Chant du ruisseau*, par W. T. Francis. Trois compositions que nous vous engageons à connaître et qui certainement seront très demandées.

MUSIQUE.—La maison Philip Werlein nous fait un envoi de musique de chant et de piano, d'un choix excellent. Les morceaux de piano sont : *Nordenskiolder*, (Pictures of the North Sea) délicieuse valse de J. Strauss ; *Rondo à la turque*, composition orginale de Frederic H. Cowen ; *Mignon*, gracieux rondo, de F. Bannfelder, et le *Blacksmith is the woods*, de T. Michaelis, dont nous avons déjà parlé, et qui vaut toujours un succès à l'orchestre du Fort Espagnol.

En fait de musique de chant, M. James H. Larrieu, représentant de M. Werlein, nous adresse une jolie mélodie de L. Denza : *Si tu m'aimais*, et un vétérain pour le *Club National*, le *Journal l'Indépendant*, (par son éditeur, M. Dermigny), et M. H. Billard.

Quant au programme, il est, en vérité, charmant.

Il aura pour ouverture *La Marseillaise*, chantée par tous les Elèves qui, nous l'espérons bien, n'auront jamais à "abreuver d'un sang impur leurs sillons" ; puis viendra une comédie en trois actes, jouée par les enfants, sous la direction de leur Professeur, M. W. E. Robert. Les rôles en seront tenus par les imberbes que voici : M. Doriocourt, P. Vandenborre, W. Ganuchean, H. Barbier, E. Loeb, E. Nores, E. Brunet, A. Doriocourt.

A la suite de la comédie, une chansonnette comique, dite par l'élève H. Barbier ; une fantaisie pour flute, sur des motifs des *Huguenots*, exécutées par l'élève E. Brunet, accompagné au piano par Mme Marguerite Cior, sous la direction de son Professeur, M. Cior. A cet intermède musical prendront part des élèves de Mme Prévost ; que l'on entendra, pour le piano, dans les morceaux suivants : *La Vuelte de Portici*, *Martha*, Mlle Figeno ; *Martha*, Mlle Bishoff ; pour le chant : *Rapiéri*, Mlle C. Schwartz ; *La leçon de grammaire* Mlle R. Schwartz.

La soirée se terminera par la Distribution des Prix que feront les Directeurs de l'Union Française.

Nous nous ferons un plaisir de parler de cette fête scolaire, qui aura lieu à la Salle de l'Union Française et commencera à 7 heures du soir.

—Nous rappelons à nos lecteurs qu'il y aura aujourd'hui, au Jardin Magnolia, un Grand Pique-Nique — le second, donné par le Spanish Juvenile Union and Mutual Benevolent Association.

Prix du billet 50 cents.

JEFFERSON COLLEGE.—Nous recevons à l'instant le catalogue annuel du Collège Jefferson ; nous n'avons donc pas eu le temps de le parcourir avant la mise sous presse de ce numéro du l'*Abeille*.

Dès que nous aurons pris connaissance de cette toujours intéressante brochure, nous nous ferons un devoir d'en entretenir nos lecteurs.

Nos remerciments au Très Rév. J. B. Bigot, S. M., président et trésorier du Collège Jefferson, et aussi Professeur de sciences fort distingué.

FORT ESPAGNOL.— Ce soir, grand concert instrumental, dont on lira les détails dans une autre partie de l'*Abeille*. On ne saurait composer un programme avec plus de goût.

WEST END—Tous les soirs, grand concert instrumental par un orchestre d'artistes bien connus, sous la direction du professeur Moses.

L'ORPHEON FRANÇAIS.—La Répétition Publique de cet très intéressant Cercle musical aura lieu mercredi prochain, au local de l'Orphéon Français, coin des rues Royale et d'Orléans. On commencera à 8 heures et demie.

PANORAMA.—Le Panorama de la Dernière Bataille de Paris est ouvert tous les jours, de neuf heures du matin à cinq heures et demie. Rappelons-vous que nous sommes presqu'à la veille de la fermeture. Prix d'entrée 25 cents.

—Nous appelons l'attention sur une nouvelle annonce que nous adresse l'Association de l'Armée du Tennessee. Nous avons déjà parlé de cette prochaine belle fête en trois journées ; nous y reviendrons.

Guibollard tire sa montre devant la gare de la 42e rue et consulte l'horloge de celle-ci et le cadran de celle-là. Ensuite, avec surprise :

—Tiens ! c'est drôle ! Je croyais aller juste et voilà que j'avance !

Puis encore, après réflexion :

—Suis-je bête ! Rien de plus naturel. L'aiguille de mon chronomètre a beaucoup moins de chemin à faire : le cadran de l'horloge est bien plus grand !

## OFFICIEL.

LOIS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE

L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

SESSION RÉGULIÈRE DE 1886.

[No. 72 LOI.

Pourvoyant à la commutation de sentence, pour cause de bonne conduite des condamnés au pénitencier et dans les prisons de paroisse de l'Etat.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

Section 1. Que tout condamné, homme ou femme, enfermé au pénitencier ou dans l'une des prisons de paroisse de l'Etat, pour félonie ou délit, et dans les cas où la sentence ou les sentences est ou sont d'une année ou plus, pourra se gagner, pour lui ou pour elle, une commutation ou une atténuation de la ou des peines, ainsi qu'il est dit ci-après.

Deux mois pour la première année, deux mois pour la seconde année, trois mois pour la troisième et la quatrième année et quatre mois pour chaque année subséquente, de la façon suivante et conformément aux clauses des sections subséquentes du présent Acte.

Sec. 2.—Quand un condamné, détenu dans une prison de paroisse quelconque ou au pénitencier de l'Etat est sous le coup de plus d'une sentence, les divers termes d'emprisonnement dont il est frappé, seront considérés comme formant un seul et unique terme continu, alors qu'il s'agira de supputer le degré de commutation auquel il ou elle aura droit, en vertu des stipulations de cet Acte. Dans l'application du présent Acte le terme d'emprisonnement de tout condamné datera du jour où il ou elle aura été incarcéré dans une prison de paroisse ou au pénitencier, selon le cas.

Sec. 3.—A toute date, non au delà du vingt de chaque mois, le shérif de chacune des prisons de paroisse de cet Etat, et le Bureau de contrôle du pénitencier de l'Etat, transmettront au Gouverneur un rapport, à lui adressé, relatif au condamné ou aux condamnés, qui pourront être éligible le mois suivant en raison d'une commutation de sentence ou de sentences, de la manière ci-après prescrite ; rapport écrit ou imprimé, ou mi-partie écrit, mi-partie imprimé, de format et dispositions uniformes ; format et dispositions qui seront déterminés par le Gouverneur. Ces rapports contiendront les renseignements suivants, distinctement écrits, à savoir : Le nom ou le prénom ou surnom, ainsi que l'âge qu'on pourrait lui connaître ; le nom de la paroisse où la condamnation a eu lieu ; une description abrégée du crime qui a entraîné cette condamnation, la cour où elle a été obtenue, le nom du juge qui la prononcée ; la date de la condamnation, la date de l'expiration du plein terme que portait sa sentence, alors, outre la pénalité qui pourra être imposée pour semblable félonie commise dans le susdit intervalle, il ou elle sera forcé de subir, sans bénéfice de commutation, dans la prison ou dans le pénitencier où il ou elle devra se trouver, en raison de la félonie qui a amené la condamnation, ce qui lui serait resté d'emprisonnement à faire, à purger, s'il n'y avait pas eu commutation de sentence, ainsi qu'il y est pourvu dans cet Acte.

Sec. 9. Que quand un individu convaincu d'un crime et condamné à l'emprisonnement perpétuel, aura purgé, au pénitencier, quinze années de ces sentences, après avoir mérité par sa bonne conduite, durant cette période de quinze ans, l'approbation du bureau de contrôle, il pourra solliciter son pardon ou commutation de sa sentence. Et si cette commutation ou ce pardon est recommandé par le bureau de contrôle, l'exécutif en pourra être fait sous les réserves et les conditions suivantes ; Conformément à cet Acte, le pardon ou la commutation ne sera pas accordé, une même année, à plus d'un individu sur cinq condamnés à l'emprisonnement perpétuel ; et le bureau de contrôle en recommande un plus grand nombre, les noms de toutes les personnes recommandées seront présentés au Gouverneur ; et les personnes à qui il sera accordé pardon ou commutation, seront désignées par ordre, au sort, comme le Gouverneur pourra le déterminer, pourvu que la personne à laquelle il pourra être octroyé commutation ou pardon, conformément aux clauses de cet Acte, soit, après que le sort aura prononcé, soit recommandée pour la commutation ou le pardon par le Lieutenant-Gouverneur, l'Avocat-Général, et le juge-président de la cour devant laquelle la condamnation a été prononcée, ou bien deux quelconques de ceux-là. Et les noms des personnes qui pourront être recommandées dans une année quelconque, et auxquelles le sort n'aura pas été favorable pour l'obtention de commutation ou de pardon, seront portés à nouveau sur la liste de ceux qui ont droit à pareille clémence ; pourvu que cette personne ou ces personnes continuent à recevoir la recommandation du bureau de contrôle, par une bonne conduite soutenue ; pourvu aussi que la personne recommandée pour le pardon en vertu de cette section, ne se condnisait pas d'une façon convenable, ou violait les règlements et la discipline de la prison, la ou les dites personnes n'ait plus droit à jouir des clauses de cet Acte, jusqu'à ce qu'elles aient subi trois années d'emprisonnement de plus, et cela sans s'être exposées à la censure des autorités.

Sec. 10.—Que toutes lois ou parties de lois en conflit avec la présente loi sont et demeurent rappelées par celle-ci. Cet Acte aura force immédiatement après son adoption.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, ce 7 juillet 1886.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

Pour tuer le temps, à la campagne, on joue la comédie de salon.

Le maîtresse de la maison reçoit, en protestant avec la modestie d'usage, les compliments d'un de ses invités :

—Vraiment, c'est trop me flatter..... Je sais très bien que, pour remplir ce rôle, il faudrait être très jeune et très jolie.

—Vous nous avez prouvé, madame, que ce n'était pas absolument nécessaire.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1886.** — Pour la Louisiane, le Texas et l'Arkansas, pluies locales, vents du sud, devenant variables, température stationnaire.

**Température du 24 juillet 1886.**
Thermomètre de R. Schmitz, Opticien.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 heures du matin | 79 | 26 |
| Midi | 90 | 32 |
| 2 P. M. | 90 | 32 |
| 6 P. M. | 86 | 30 |

Nlle-Orléans, 24 juillet 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Atlanta | 82 | Nashville, Tenn. | 87 |
| Augusta, Ga. | 88 | Pittsburg, Pa. | 82 |
| Savannah, Ga. | 82 | Cairo, Ill. | 88 |
| Mobile, Ala. | 82 | Davenport, Iowa | 88 |
| Montgomery, Ala. | 91 | Dubuque, Iowa | 80 |
| Vicksburg, Miss. | 85 | Keokuk, Iowa | 89 |
| Galveston, Tex. | 88 | La Crosse, Wis. | 89 |
| Indianola, Tex. | 91 | St Louis, Mo. | 88 |
| Shreveport, La. | 91 | St-Paul, Minn. | 84 |
| Corsicana, Tex. | — | Leavenworth, Kan. | 80 |
| Chattanooga, Tenn | 86 | Omaha, Neb. | 86 |
| Cincinnati, O. | 84 | Yankton, D. T. | 90 |
| Louisville, Ky. | 88 | Key West, Fla. | 90 |
| Memphis, Tenn. | 90 | Nlle-Orléans, La. | 88 |

DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

John Henry Smith, 74 ans, rue Chestnut près Huitième.

Mme Marie N. DeBuys, 84 ans, 107 rue Orléans.

Martin Selander, 7 mois, 660 rue de Chartres.

Eugène Smith, H. W. Landwehr, 7 mois, rue Pauline près Royale.

Mme Valsin Desginas, 69 ans, 182 rue St-Philippe.

E. Blanche Gardner, 14 mois, Aetle Poydras.

Mme Veuve Anna Koehler, 70 ans, coin Burgundy et McCarthy.

Thos W. Kline, 3 ans, rue Short.

Julia Laigere, 3 ans, 205 rue Dauphine.

Ellen Barnes, 110 ans, 674 rue Carondelet.

Mme Veuve Annie Walker, 63 ans, 1161 rue Bas Remparts.

Carville E. Grant, 12 mois, Cranberry, Carrollton Nord.

Lucinda Smith, 3 ans, Nouveau Chemin Carrollton.

John Sacks, 34 ans, rue Urquhart près St Ferdinand.

**Ventes inscrites** au bureau de l'annotateur des aliénations :

Léonce ou Léon Thomas à Albert Maurin, un lot de terre dans le 3me District dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Kerlerec, Robertson et Columbus.....$2,200

Eureka Homestead society à Lemuel L. Lincoln, un morceau de terre dans le 6me District dans l'Ilet borné par les rue Upper Line, Carondelet, Robert et l'Avenue St. Charles.....$5000

American Homestead Co., à E. A. Williams, un lot de terre dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Musique, Reinpart et l'Avenue Washington.....$2,000

Mutual Building and Homestead Association à Joseph Schmidt, un lot de terre dans le 6me district, dans l'Ilet borné par les rues Perrier, Robert, Soniat et Colisée.....$400

Marshal des Etats Unis à Benjamin O. L. Kayne, un lot de terre dans l'Ilet borné par les rues Foucher (actuellement Constance), Julie, St-Joseph et Tchoupitoulas.....$725

T. Lafon à William P. Nicholls, un lot de la grosseur de la 4me district, dans l'Ilet borné par les rues Piaquemines, Josephine, Jackson et Prytanée.....$3500

Domingo Negretto Jr à Jean P. Bourdette, un ilet de terre dans le 7me district, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Tremoue, Short et Colapissas .....$150

Gustave Ducros à Mme Marie L. Codifer, deux lots de terre dans l'Ilet borné par les rues Calliope, Willow, Euphrosine et Clara.....$450

**Collége de l'immaculée Conception.** — Distribution des Prix. — Tous les ans, à pareille époque, nous entendons discuter les divers systèmes d'éducation et d'enseignement qui se partagent le monde des écoles et se disputent l'empire de la jeunesse. Rien d'étonnant à cela. C'est le plus grand problème qu'aient à résoudre les familles et les Etats. On va souvent chercher bien loin les causes des progrès ou de la décadence d'un peuple ; on n'a pas besoin pour le trouver de se mettre en grands frais d'esprit ; il n'y a qu'à entrer dans l'école ; on les trouvera toutes.

L'avenir d'un peuple dépend en grande partie des principes qu'on y inculque à la jeunesse, du genre de connaissances, du degré d'instruction qu'on lui dispense et surtout de la façon dont on les lui dispense. La méthode joue un rôle immense dans l'éducation. Nous plaignons sincèrement ceux qui croient avoir tout fait, quand ils ont, tant bien que mal, à coups de maillet, fait pénétrer une somme quelconque de connaissances dans l'esprit des enfants. Ces connaissances, il faut qu'elles soient digérées, qu'elles soient coordonnées ; il faut surtout qu'elles aient un but pratique, que ce but soit indiqué à l'élève et que le professeur dans un même temps s'efforce à élève les meilleurs moyens possibles de l'atteindre.

C'est ce qu'entendent merveilleusement bien les Pères Jésuites de la rue Baronne. Ils ont parfaitement compris que, dans un pays pratique avant tout, il ne suffit pas d'être instruit, mais de savoir tirer parti de ce que l'on sait ; que dans un pays où tout se fait en plein vent, à l'aide de la parole, et chacun payant, du mieux qu'il peut, de sa personne, il faut pouvoir affronter le public et savoir franchement et le sang froid exposer au dehors ce que l'on a su dedans, au fond de l'esprit ou au fond du cœur.

De là les séances dramatiques auxquelles il nous faut assister, tous les ans, ou tous les six mois, et qui nous font prouvent au public non-seulement qu'ils savent mais qu'ils sont en état de mettre leur savoir à profit—ce qui est, après tout, le but final de l'enseignement.

C'est toujours—cela est à remarquer—un sujet historique qu'ils mettent en scène, dans des circonstances solennelles comme celle d'une distribution de prix ; un événement important de l'histoire ancienne ou moderne, un fait qui fait époque et a profondément agi sur l'avenir d'un peuple ou de l'humanité.

Cette fois, ils avaient choisi le drame de *Jean sans Terre*, sujet traité magistralement par Shakespeare. Nos lecteurs n'ignorent pas que c'est sous la domination de ce roi que les Barons anglais se révoltèrent et le forcèrent à signer la *Grande Charte*, base des libertés anglaises.

Le drame de Shakespeare avait été fort habilement remanié et réduit en trois actes par le Père E. C. de la Morinière.

Les principaux rôles avaient été fort adroitement distribués ; un régisseur général de grand théâtre n'eut pas mieux fait. Voici, du reste, cette distribution :

Le Roi Jean, N. J. Burke ; le Prince Henri, son fils, G. Bayle ; Arthur, Duc de Bretagne, 6e Scocla ; Pembroke, A. L. Maureau ; Salisbury, H. Murray ; Bigot, H. Ogden ; Hubert, H. Maloney ; Falconbridge, P. L. Roisé ; Ludelph, envoyé de la cour de Rome, P. Mary.

L'espace nous manque pour pouvoir rendre à chacun de ces intelligents jeunes gens, appelés peut-être à jouer un rôle public parmi nous, la justice qu'ils méritent, pour détailler les brillantes qualités dont ils ont fait preuve, les dons naturels que la travail, habilement dirigé, a si heureusement développés en eux. Qu'il nous suffise de dire que M. Nicholas J. Burke (Jean sans terre) s'est étonnamment bien tiré d'un rôle extrêmement difficile.

Il y a chez ce jeune homme beaucoup d'aplomb, une grande franchise d'allures, une rare mobilité de physionomie, de l'âme, du sentiment vrai—le tout relevé par une excellente diction. Nous en dirons autant de M. Giulo Soccia le prince Arthur—beaucoup de chaleur, de sensibilité, des favcurs, de vraies favcurs dans la voix, on ce tout, jeune homme, cet enfant de 15 ans, qua-t-il trouvé tout cela ?

Très-sérieusement tenus, les rôles des trois conspirateurs, le Cte Pembroke, le Cte Salisbury,